

À propos des noms de la Meuse et de la Mehaigne

On sait que le nom antique de la Meuse (lat. *Mōsa*, gr. *Mósa*), hérité de l'époque gauloise comme le montrent plusieurs indices (p. ex. *Moso-magus*, auj. Mouzon, Ardennes françaises), ne s'explique pas par le celtique historique. Par suite, il a été attribué à une langue du substrat préceltique de la Gaule du Centre-Est – compte tenu de la situation de sa source, pour autant qu'il y ait lieu de tenir, comme l'a enseigné J. Vendryes, la source pour éponyme et point de départ de la dénomination d'un cours d'eau important : ce qui, entre-temps, a été confirmé pour la Seine par la découverte d'un sanctuaire fluvial dédié à *Sequana*. Si, jusqu'ici, il n'en va pas de même pour la Meuse, la localité de *Meuivy* (H^{te}-Marne), ancienne étape romaine (iv^e s. *Mosa* sur l'Itin. Antonin, *Mosa vico* sur des monnaies mérovingiennes), témoigne de l'emploi du nom à quelques kilomètres de la source.

Sans doute, mis à part le nom de la Moselle (*Mosella*) dont on ne sait si c'est un diminutif latin de *Mosa* ou un dérivé celtique en *-l-*, le radical *mos-* ne semble pas tout à fait isolé en Gaule septentrionale, à en juger par des formations peu anciennes, il est vrai, et en partie ambiguës (voir mes *Noms de rivières de Wallonie*, p. 260 b). Il reste cependant qu'aucun des hydronymes de l'Europe moyenne qui paraissent relever de substrats analogues ne s'en laisse rapprocher, même au prix d'un à-peu-près. La tentative courageuse de J. Devleeschouwer, qui s'était tourné vers les langues ouraliennes (« Zum uralischen Substrat des Gallischen », *Onoma*, 16 [1971]), soulève des objections de divers ordres, dont la moindre n'est pas d'impliquer la persistance plusieurs fois millénaire d'une dénomination antérieure aux colonisations néolithiques (v. *Noms de riv.*, p. 255 b).

L'une des trois étymologies présentées comme plausibles (à des degrés divers) dans l'ouvrage précité (p. 256 b) part d'une forme conjecturale **mod-sā-*, dérivé en *-so-* (fém. *-sā-*) d'un radical au degré *o* dont le verbe latin *madēre* « être humide, imprégné, etc. » (de là *madidus* « humide », *mador* m. « humidité », etc.) offrirait le degré réduit *ə* ; de la même manière *manēre* « rester » offre le degré réduit, propre aux verbes de ce type, en face du grec *ménein* « id. » (degré *e*) et des substantifs *moné* f. « station, permanence » (degré *o*) ; c'est ce degré *o* que représenterait ici **mod-sā-* dans un état de langue antérieur au celtique historique, de type « paléo-rhénan »⁽¹⁾. Un dérivé analogue est aussi attesté en germanique (v. ci-après).

Sur un modèle analogue, avec un degré plein (de timbre ancien indéterminable), l'indo-iranien a construit un nom du « poisson ». De **mad(e)-sa-* « (qui vit) dans l'élément humide » provient le sanscr. class. *matsa-* qui, comme appellatif pour « poisson », est donné par Monier-Williams pour un mot de lexique et, sous sa forme fém. *matsī*, comme terme technique des théoriciens de la composition poétique (*Kāvya*) ; l'antiquité du mot ressort néanmoins de ce qu'il subsiste comme nom propre dans le *Mahābhārata* où il désigne le roi des semi-légendaires *Matsya*⁽²⁾. C'est ce dérivé qui, avec ce suffixe banal *-ya-* (i.-e. **-yo-*), est demeuré comme appellatif en sanscrit classique pour désigner une espèce de poisson et est passé en moyen-indien sous la forme *maccha-*. Comme dans certains emplois métaphoriques de *madēre*, *madidus* qui évoquent l'ivresse (ainsi chez Plaute ; cf. pour le sens fr. familier *imbibé*), l'Inde a de très bonne heure donné à sa racine verbale *mad-* la valeur exclusive d' « être excité, s'enivrer, se réjouir » (de là *mada-* m. « ivresse, joie ») ; à peine peut-on chercher une trace du sens ancien dans le sens de « sérosité de l'éléphant en rut » ; l'élément liquide est davantage implicite dans le sens

(1) Sur cette notion, voir J. LOICQ, *Esquisse d'une hist. linguistique de la Belg. dans l'Antiquité* (avec J.-H. Michel), t. à part du *BTD*, 68 (1996), pp. 264 sv. ; *Noms de riv. de Wallonie* (Louvain et Paris, 2014), § 12.2, p. 35.

(2) MONIER-WILLIAMS, *A Sanskrit-English Dictionary*⁶ (Oxford, 1956), s. *matsa-*, p. 776 b ; s. *matsya* p. 776 c.

« bouillonner » dans certains emplois du verbe 3^e pers. sg. *madati*. – L'iranien a conservé *masya-* (*Avesta* récent), persan *māhī*, etc.

Le celtique, concerné ici en particulier, offre le répondant exact de lat. *madēre* dans le v. irl. (3^e pers. sg.) *maidid* « il se rompt, se dissipe, se décompose, succombe (au combat) devant quelqu'un »⁽³⁾. Ici encore, seul le substantif gaélique (non irlandais) *maistir* « urina », que J. Pokorny analyse **mad-tri-*⁽⁴⁾, pourrait rappeler l'élément aqueux – à moins qu'il s'agisse plutôt du relâchement musculaire inhérent à la miction. Les attestations brittoniques les plus anciennes témoignent d'une orientation analogue : telle la glose v. bret. *in madau*, litt. « (sa) perte, abandon », glosant lat. *pessum* (cf. l'expression correspondante v. irl. *in madae* « vainement »). Le moyen gallois offre *madeu* « (s') abandonner, aller à sa perte » ; etc.⁽⁵⁾

Quant au germanique, il développe sur un radical **mat-* des mots de sens très éloignés, privilégiant la notion d'« engraissement, spécialement porcin », et par là de « nourriture », de « repas de glands » (all. *Eichel-mast*), valeur qui apparaît dès le gotique : si bien qu'on a pu douter depuis longtemps de l'appartenance de ce groupe lexical, au reste nombreux (all. *Mäst*, *Mästung*, *Mus*, nl. *met*, etc.), à la racine i.-e. définie ci-dessus⁽⁶⁾.

Si, toutefois, on arrivait à rendre compte de cette inquiétante polysémie, un constat devrait s'imposer : c'est que l'élément « eau vive, cours d'eau » n'est pas fondamental dans cette racine, même en indo-iranien où la notion d'« eau » qui a fourni dès la

(3) Les emplois sont réunis chez H. PEDERSEN, *Vergl. Gramm. der kelt. Sprachen*, II (Göttingen, 1913), § 773, p. 575. Voir aussi J. VENDRYES, *Lex. étym. de l'irl. ancien*, MNOP (Paris, Dublin, 1960), M 5-6

(4) J. POKORNY, *Indogerm. etym. Wb.* (Berne, 1959), s. **mad-*, p. 695. La plupart des rapprochements proposés figurent aussi chez (WALDE-) HOFMANN, *Lat. etym. Wb.*, II (Heidelberg, 1954), s. *mado*.

(5) Voir L. FLEURIOT, *Dict. des gloses en v. breton* (Paris, 1964), p. 224 a, où l'on trouvera les références à des travaux plus spéciaux.

(6) Voir S. FEIST, *Vergl. Wb. der got. Sprache* (Leyde, 1939), s. *mats* (« repas »), qui en déclare l'étymologie incertaine, et cite (p. 349 a) l'opinion négative de savants éminents, comme C. C. Uhlenbeck ou F. Sommer.

préhistoire un nom de (ou du) poisson ne renvoie pas nécessairement à un cours d'eau, mais à n'importe quelle étendue aqueuse qui pouvait en contenir, y compris les lagunes de l'Indus (concerné ici au premier chef), plus accessibles à la petite pêche que le propre cours du fleuve. Quant aux noms propres d'Europe orientale qui se rapportent au Danube ou à ses habitants, comme le scythe *Matóas*, l'anthroponyme *Madúēs*, l'ethnique (pl.) *Matukétai*, il va sans dire que seul est concerné le delta du grand fleuve, avec ses immenses étendues lagunaires ; un témoignage byzantin précise d'ailleurs que, plus tard, prenant connaissance du fleuve plus en amont, les Scythes ont adopté le nom en *Dan-*, qui devait partout prévaloir, et cette fois proprement hydronymique⁽⁷⁾. Ce qu'indiqueraient plutôt, dans cette hypothèse, les exemples cités ci-dessus, c'est l'absence de fermeté du terrain, conséquence d'une difficulté d'écoulement de la Meuse naissante et de ses crues, dont témoigne de nos jours encore la multiplicité des méandres très resserrés, particulièrement accusée en aval de Neufchâteau (Vosges). La fréquence des toponymes à connotation palustre ou désignant des friches appliqués aux rivières de plaine ne doit pas être soulignée ici (v. *Noms de riv.*, § 15, pp. 49-50)⁽⁸⁾. L'onomastique des milieux humides, en particulier, est si riche qu'elle fournirait la matière d'une monographie.

Si donc cette explication du nom de la Meuse ne rencontre pas d'objection pour le sens, elle se heurte, en revanche, à une sérieuse difficulté sous le rapport de la forme. Comme elle a été

(7) POKORNY, *IEW*, p. 694 ; A. MAYER, *Die Sprache der alten Illyrier*, I. *Wörterbuch* (Vienne, 1957), p. 222. Ces noms ont été étudiés par P. KRETSCHMER, dans un article de *Glotta*, 16 (1927), que je n'ai pu voir. – Sur les noms du Danube, cf. L. DEROY et M. MULON, *Dict. des noms de lieux* (Paris, 1992), p. 131, où l'on verra que le radical, isolé dans les langues de l'Europe (hongrois compris), semble n'avoir désigné que le grand fleuve.

(8) Sur la carte Michelin n° 241 (« Champagne-Ardenne ») que j'ai sous les yeux, je relève un exemple qui n'est, par hasard, pas représenté en Wallonie comme hydronyme : celui de la *Ouèvre*, petit affluent droit du Serein, aux confins de la Bourgogne (environs de Tonnerre, Yonne), dont le nom appartient visiblement à la grande famille des *Vaivre*, *Wavre*, *Woèvre*, etc. – Peu au sud des sources de Meuse, à l'est de Langres, un modeste tributaire de la Saône porte de même le nom de *Presles* (*pratella*).

reproduite depuis la parution des *Noms de rivières*, même avec les réserves qui l'accompagnent⁽⁹⁾, il convient d'y revenir en appelant l'attention sur son caractère éminemment conjectural.

En effet, la racine i.-e. qu'on peut induire de la famille lexicale de lat. *madēre* ne présente pas comme celle de *manēre*, *uidēre*, etc. d'alternances vocaliques régulières dont **mosā-* offrirait le degré plein *o*. Le grec ancien, qui a le plus fidèlement conservé le système des alternances, n'a pas seulement un verbe *madáō* « être gâté par l'humidité ou la moisissure (Chantraine) » et un adjectif *madarós* « humide », où un *a* issu de **ə* pourrait se justifier à la rigueur ; il n'a pas de radical **med-* / **mod-* dont on puisse les rapprocher. Le celtique n'offre non plus que *a*. Le *a* des mots indo-iraniens évoqués ci-dessus est ambigu, puisqu'il représente à la fois *a*, *e* et *o* ; et un degré réduit, qui serait *i* en sanscrit (cf. *pitar-* « père [de famille] » à côté de lat. *pater*), n'est cité nulle part. Seul le radical *a* du germanique représente en principe un ancien **ǝ* à côté de **a* et même de **ə* (got. *fadar*) ; mais un degré *e* (germ. anc. *i*) ne paraît pas lui répondre. Ainsi, l'ensemble des faits se présente comme si l'on devait poser en indo-européen une racine à vocalisme *a* non alternant **mad-*, telle que l'a proposée Pokorny (*IEW*, p. 694), et d'un type assez rare, dont **ag'-* « agir, mener » (lat. *agere*) est un exemple bien connu⁽¹⁰⁾. Les emplois extrêmement variés, tous très concrets, que cette racine prend dans les diverses langues font d'elle le type même de l'élément technique et populaire du vocabulaire indo-européen. – Ceci, du reste, ne rend pas plus aisée à défendre la vieille étymologie par les noms pour « mousse, marais, marécage » (all. *Moos*, lat. *muscus*, lit. *musai*, etc. ; Pok., 742), dont la paléogéographie de la haute vallée, esquissée plus haut, pourrait s'accommoder, mais qui manque en celtique et présente une grave difficulté

(9) Voir le c. r. de M. TAMINE, *Nouv. revue d'onomastique*, n° 57 (2015), p. 275 ; P. KEMPENEERS, etc. (édd), *De Vlamse waternamen*, I (Paris et Louvain, 2016), p. 212.

(10) Le parfait *ēgī* paraît être une innovation de date italique, ou latine.

phonétique (v. *N. de riv.*, p. 255 b). Notre fleuve ne paraît pas près de livrer le secret de son joli nom.

Mais si, formellement, ce dernier se relie malaisément à une racine **m^e/od-*, on peut se demander si, en raison de son sens fondamental, cette racine ne pourrait pas s'offrir comme une alternative à l'étymologie, qui reste problématique du nom de la *Mehaigne*. Cet affluent gauche de la Meuse décrit un ample arc de cercle depuis ses sources, circonscrites autour de Saint-Denis-Bovesse, au nord de Namur, jusqu'à Statte près de Huy (prov. de Liège). Entre elle et la haute Meuse française, on peut d'ailleurs relever plus d'un point commun : analogie des terroirs entre le Bassigny et la Hesbaye namuroise ; à la naissance, faisceaux de ruisselets qui convergent les uns vers le village de *Meuse* (près de Montigny-le-Roi, arrt de Langres, H.-M.), les autres à *Mehaigne* (c^{ne} d'Éghezée, arrt de Namur).

Or, tout porte à croire que, comme dans le cas de la Hantes (Ht) ou du Messancy (Lx), le village de *Mehaigne* ou le lieu-dit qui en a été le berceau, est l'éponyme de la rivière : ses origines féodales assignent à son nom une ancienneté certaine. En outre – fait décisif – il appartient à un type subrégional namurois, représenté en outre dans le Condroz et l'Ardenne : 1° *Mehaigne* précité ; – 2° *Mehaignoul* à Meux (Na), qui, séparé du précédent, ne semble pas en avoir été une dépendance ; – 3° p.-ê. (*bois de*) *Méhaigne* à Warisoulx (Na) s'il est sans rapport avec la localité homonyme, dont il est également séparé de quelques kilomètres ; – 4° *Mahenne* à Celles-lez-Dinant – et (avec un autre suffixe) 5° *Mehogne* à Sinsin (arrt de Dinant) ; – 6° sur les premiers degrés de l'Ardenne, *Méhagne* à Embourg (Lg), sur une terrasse qui domine le confluent de l'Ourthe et de la Vesdre. Peut-être convient-il d'y ajouter le hameau *Mianoye* d'Assesse (Na), w. *miyênôye*⁽¹¹⁾ Ces divers endroits sont sillonnés de filets d'eau ou de ruisseaux, sans qu'aucun d'eux ne porte leur

(11) HAUST (cf. n. 13), p. 70, n° 7, avait imprimé *miyanôye* ; la correction manuelle est de l'un des époux Gavray-Baty, dialectologues élèves de Haust, sur leur exemplaire en ma possession.

nom à la seule exception de *Mehaigne* de Hesbaye. À Embourg, un hodonyme comme (*la rue*) *Basse Mehagne* ne saurait renvoyer à un cours d'eau, même si les cartes détaillées y signalent un filet d'eau. Partout, il s'agit d'endroits sans doute non cultivés dans le passé. À Assesse, Mianoye est situé à proximité immédiate de petits bois (comme le *Fawiat* dont le nom atteste l'ancienneté). La proximité du *bois de Mehaigne* comme celle, à Meux, de *Mehaignoul* et de *Warichet*, ou encore le ruisseau dit *Warichat*, affluent de la haute Mehaigne à Dhuy, ne sont pas choses fortuites : on n'a pas à rappeler ici que le type *Warichet*, très répandu en Wallonie sous de très nombreuses formes, désigne dans l'ancien droit rural des sites banaux que leur nature rendait impropres à la culture. On voit ainsi figurer côte à côte le nom du site naturel et celui de son statut juridique. Les géographes du XIX^e siècle signalent expressément un environnement marécageux formé par les quatre ruisseaux qui convergent à Mehaigne⁽¹²⁾.

La parenté de sens avec la famille du latin *madēre*, *madidus*, etc., qui n'est pas représentée en roman, paraît dès lors évidente. Compte tenu de leur date tardive, les témoignages celtiques rappelés plus haut ne s'opposent pas à un rapprochement, à condition de n'y reconnaître qu'une commune référence au résultat d'un mouvement spontané ou d'un état laissé sauvage. Un type gallo-latin populaire *mad-* + suffixe roman *-agne*, *-ogne* ne serait pas inconcevable a priori, quelle que soit l'origine de ce(s) suffixe(s).

Ceci posé, les difficultés viennent de la forme générale du type, ainsi qu'on l'a indiqué *N. de riv.*, p. 249 *b*. Elles sont, à vrai dire, multiples et, en l'état actuel des données, paraissent insurmontables sinon dissuasives. On les examinera ici, pour baliser une future recherche, qui devrait être d'abord d'ordre dialectologique.

⁽¹²⁾ TARLIER et WAUTERS, *Géogr. et hist. des comm. belges*. I. Canton de Perwez (v. 1860), p. 172.

Les attestations anciennes et les formes orales, dont on trouvera le détail dans l'*Enquête* de Haust⁽¹³⁾, dans le *Toponymisch woordenboek* de M. Gysseling et dans les *Noms de rivières* (sous *Mehaigne*, p. 248 b), comportent quelques variantes indiquant qu'à la première syllabe *me(h)-*, *ma(h)-* [qui peut se ramener à *ma(h)-* en position prétonique]⁽¹⁴⁾, s'opposent des finales romanes où alternent *-a(i)gne*, *-enne* et *-ogne*, parfois dans la même localité : alternance qui est le signe que le nom a été remanié. Un autre signe est la coexistence de formes masculines et féminines (p. ex. *mèhin* à Embourg-Chênée). – Quant à la forme dialectale lg. *mou(h)agne* à côté de *mahégne*, elle est issue d'une dissimilation comme *brouhagne* « bréhaigne, femme stérile », etc. Sauf à Bierwart (Na), anc. commune liégeoise (v. plus bas), les formes orales namuroises n'ont plus trace de *-h-* (*mèagne* à Aische-en-Refail : H., p. 69, n° 2) ou même ont perdu l'hiatus (*magne* à Mehaigne : H., p. 77, n° 88 ; *magnoûle* à Meux : H., *ibid.*, n° 90).

Mais ces relevés font surtout apparaître que le *-h-* a été commun aux régions namuroise, liégeoise, et même ardennaise ; il apparaît même de manière appuyée dès le témoignage le plus ancien, le *Machania* d'une charte privée de Huy datée de 866 et dont l'original, conservé à St-Pétersbourg, a été publié en 1960⁽¹⁵⁾. Sans doute, on sait que sous l'influence du [χ] > [h] en usage dans les parlars vulgaires, tant romans que germaniques, les clercs ont parfois renchéri sur le *h* que leur transmettait la tradition latine ; on a écrit en latin *nichil* sans égard au fait que le mot *nihil* était prononcé et souvent écrit *nil* dès l'Antiquité, et nullement par souci de rétablir l'étymologie par *ne hilum* litt. « pas un pois chiche », qu'ils devaient ignorer ; en irlandais ancien, le nom biblique d'Abraham est écrit *Abraham*. Les noms de la forêt de *Marlagne* (Namur) et des villes flamandes du type *Machelen*, *Mechelen* montrent même qu'une

(13) J. HAUST, *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (Mém. Comm. de top. et dialectol., sect. wall., 3 ; Bruxelles, 1940-1941), pp. 69-70 et 77 sv.

(14) La variante wall. liég. *mouhagne* (Mehaigne, riv.) résulte sans doute d'une dissimilation.

(15) Par A. JORIS et G. DESPY, *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 1960, pp. 532 sv.

prononciation de caractère guttural ou uvulaire a pu rendre la spirante dentale [p] de leurs prototypes germaniques, disparue du système phonologique tant du flamand que du roman. Il n'est pas douteux qu'à Huy, au IX^e siècle, le parler roman local a prononcé un *h*, même intervocalique, avec un souffle fort⁽¹⁶⁾. Les formes *le m'hagne*, *sé l'mæhagne* relevées à Bierwart (Haust, p. 70, n° 13), pourtant en province de Namur, témoignent que *-h-* n'est pas ici un artifice graphique pour combler un hiatus, ce que L. Remacle rejetait d'ailleurs en principe. Or, la règle qu'il énonce est formelle : si, au lieu de l'*h* liégeois [*h*₂], des correspondants ardennais ou namurois n'ont aucune consonne ou si, dans leur forme ancienne ou archaïque, ils ont aussi un *h*, c'est qu'il s'agit d'un *h* primaire [*h*₁], et que le mot est d'origine germanique où il avait déjà *h*⁽¹⁷⁾.

Sont par suite exclues des constructions telles que celt. (?) **mad-sya-* (cf. skr. *matsya-*, v. plus haut), envisageable en liégeois seulement, ou encore germ. **mat* (de **mad-*) + suff. de dérivation *-(i)sk-* + gallo-roman *-enne*, combinaison qui aurait sans doute donné **mechenne vel sim.* (compte tenu de l'*umlaut*), et non le *Mahenne* condrusien. Le seul commun dénominateur du *h* pan-wallon est *h* germanique, exception faite de quelques cas (Remacle, *H sec.*, pp. 99 sv.) .

Les essais faits dans le sens germanique ne sont pourtant pas convaincants. Dans ses *Origines* (1948-1949), A. Carnoy a recouru à un francique **hūnja* « terrain marécageux, boueux », qui rendrait compte de l'aspiration médiane et qu'on retrouverait dans le nom de la rivière *Hoëgne* [hõñ] des Hautes-Fagnes ; il posait aussi pour *Mehogne* un type **mad-umnjō-* « ensemble de prairies »⁽¹⁸⁾, construction jugée « trop commode » par

⁽¹⁶⁾ Je connais une dame âgée, appartenant à la bourgeoisie liégeoise, qui prononce le nom d'Ernest *Mahiels* (celui de son avenue) avec un [h] qui est proche de [χ]. On sait que ce patronyme flamand est issu de *Mat(t)hieu*.

⁽¹⁷⁾ Voir L. REMACLE, *Les variations de l'H secondaire dans l'Ardenne liégeoise* (Liège, 1944), p. 95.

⁽¹⁸⁾ Dans *Orig. des noms de communes*, etc., II (Louvain, 1949), p. 450, à la suite des objections faites à propos de sa première hypothèse, mentionnée ci-dessous.

L. Remacle, parce qu'elle fait naître ici *-h-* d'un hiatus (*H* sec., p. 101, n. 2) ; d'autre part l'existence d'un germ. **hūnja-* est très hypothétique d'après une note de notre confrère J. Van Loon. – Ajoutons encore que, comme indiqué dans *N. de riv.*, p. 391, on ne peut penser davantage au germ.-lat. *mallum* « lieu de parlement, de justice » (souvent sur des terres banales, non cultivées), car dans le prototype **maþla-* (got. *maþl*, vha. et vsax. *mahal*), le suffixe *-þla-* (i.-e. **-tlo-*) est insécable⁽¹⁹⁾. On retrouve *-l-* dans *Malonne*, *Marlagne*, etc., de même que dans le type *Machelen*, *Mechelen* dès les témoins les plus anciens (début ^x1^e s. pour *Mechelen* Malines)⁽²⁰⁾.

En outre, les étymologies proposées jusqu'ici cadrent mal avec l'environnement naturel qui vient d'être défini. Celle à laquelle on s'est arrêté à la suite de Carnoy⁽²¹⁾, après hésitation, dans les *Noms de rivières* (*Addenda*, 2^e partie, p. 391 *a*), et qui rapproche *ma(h)-* d'un des noms germaniques de la « prairie », vha. *mato-* (dans un composé), mha. *mad*, vsax. *matha*, mnl. et nl. arch. *made*, *mede*, vangl. *mādu*, mod. *meadow*), en sous-entendant « prairie humide », se heurte au fait que cette famille lexicale est liée dès l'origine à la notion de « faucher » et même « moissonner » (vha. *māen*, mod. *māhen*). Le *DEW* de Kluge et succ., s. *Mahd*, *māhen*, précise (s. v. *Matte*) : « gemäht ... im Gegensatz zu *Wiese* », ce qui sous-entend un terrain entretenu, travaillé de main d'homme, contraire à ce que suggèrent la géographie et la toponymie à propos du type « mehagne ». Le témoignage des autres langues indo-européennes confère à cette racine⁽²²⁾, qui est celle du lat. *metere*, *messor*, le sens de « couper (un végétal), moissonner » – sens à ce point fondamental qu'il désigne parfois « le temps de la moisson, l'été » : ainsi, dès le

(19) Voir S. FEIST, *Vergl. etym. Wb. der got. Sprache* (Leyde, 1939), s. *maþl*.

(20) Voir F. DEBRABANDERE, etc. (édd.), *De Vlaamse gemeentenamen* (Bruxelles, 2010), s. *Mechelen* (3 art.), pp. 159-160.

(21) A. CARNOY, « L'hydronymie ancienne de la Belgique », *Rev. internat. d'onom.*, 8 (1956), pp. 30-31 ; ID., « Meer over onze streeknamen », *BTD*, 34 (1960), pp. 33-34.

(22) Sur laquelle voir E. BENVENISTE, *Orig. de la formation des noms en indo-européen* (Paris, 1935), p. 157.

2^e millénaire, en hittite *ham-* (*ešha*) - ; de même en grec archaïque pour *ámētos* (où le *a-*, issu d'un **ǵ*, n'est pas privatif), etc. : ce qui rappelle pour le sens le *Messidor* du calendrier révolutionnaire. Sans doute, cette distinction sémantique s'est-elle atténuée avec le temps : là où le contexte s'y prête, comme à propos de la grande prairie américaine, *meadow* désigne plusieurs stades entre l'état naturel et l'état fertile et cultivé⁽²³⁾ ; mais il va de soi qu'il s'agit là d'un développement secondaire.

On est ici, en effet, dans une sphère de concepts et d'activités où, d'une part, le vocabulaire latin, et peut-être même celtique, n'a guère pénétré et où, d'autre part, prospèrent les termes populaires, expressifs, caractérisés par la fréquence du *a* radical, éventuellement non alternant. Il est curieux que dans le même bassin de la Meuse moyenne, une « base » de cette sorte, de forme **k'āk-* « surgir, jaillir (en parlant de l'eau) », ait fourni, via le germanique sous la forme **χōγ-*, plusieurs hydronymes dispersés (*Houille*, *Hoyoux*, *Houyoux*, etc. ; v. *N. de riv.*, s. *Houille*). Il en va de même du nom d'*Amay* (VII^e s. *Amanium*), localité proche, et des deux *Amante* de Famenne (*N. de riv.*, p. 64).

Mais faut-il chercher si loin, dira-t-on, et ne serait-ce pas plus simple de voir dans le type « Mehaigne » la forme féminine du wallon *mèhin* « infirmité, incommodité, défaut » (vfr. *meshain*, donc *-h₁-*), comme nous y invite l'affinité sémantique des deux noms, au vu de ce qui précède ? Notre Wallonie n'a-t-elle pas connu les deux genres pour « fagne » avec *faing*, *fa* dont notre toponymie a gardé *Faing* à Jamoigne (Lx) ou (*Ovi-*)*fat* près de Malmedy (Lg), – ainsi qu'un couple *Hesbain(g)* : *Hesbaye* ? La forme masc. *mèhin* du microtoponyme *Mehagne* a été précisément relevée à Chênée-Embourg, et un *ry de Mèhin* est à la tête d'un petit affluent de l'Ourthe Occidentale à Tenneville (arrt de Marche-en-Famenne, Lx). D'ailleurs, l'action de l'appellatif *mèhin* est probable a priori : on a dû comprendre « Mehaigne » comme « la mauvaise terre, la terre défectueuse » ; cette

(23) Voir les nombreux exemples réunis dans le *Dictionary of American regional English*, II (1996), p. 547 b.

interférence a pu favoriser le passage de *a* à *e* de la première syllabe là et quand il s'est produit ; or dans *meshain* l'élément *mes-* [fr. *mé(s)-*], d'origine francique comme on sait, est étymologique⁽²⁴⁾. On est donc en présence d'un croisement de deux traditions lexicales indépendantes, non d'une communauté d'origine. L'hypothèse d'une « capture » du type « Mehaigne » par *mèhin* laisserait d'ailleurs entier le problème étymologique.

La solution d'un problème aussi complexe paraît donc devoir être du ressort de la dialectologie historique germano-romane, en particulier quant aux origines possibles de *-h-* intervocalique. À elle de décider s'il est envisageable, dans le cas présent, de faire sortir *Mah-* de **mat-* passé à **mab-* puis à *mah-*, accompagné d'un suffixe qui n'aurait pas entraîné d'*umlaut* et auquel se seraient substitués çà et là les *-a(i)gne*, *-enne* *-o(i)gne*, etc. à l'époque romane. Une délicate approche chronologique s'impose d'autant plus que le Namurois, en particulier, semble bien avoir connu une assez longue période de bilinguisme : un patronyme tel que *Mahiels*, rappelé ci-dessus (n. 16) ne donne-t-il pas une indication dans ce sens ? Quant au **mat-* régional, on l'interprétera, non comme un parent proche du groupe germ. *Mast*, etc., mais comme la germanisation d'un radical **mad-* celtique archaïque ou paléo-européen avec le sens spécifique défini plus haut, plus proche de ce qu'indique la comparaison indo-européenne. De toute manière, l'explication du nom de la Mehaigne et de ses homophones paraît devoir rester conjecturale. Mais il y a là un beau défi à relever.

Jean LOICQ

(24) Cf. sur ce groupe E. GAMILLSCHEG dans les *Mél. J. Haust* (Liège, 1939), pp. 171-172